



Madame Najat Vallaud-Belkacem
Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
110 rue de Grenelle, 75007 Paris

Paris, le 16 décembre 2016

Madame la Ministre,

Nos trois associations suivent avec un peu d'inquiétude les débats récents relatifs aux programmes de Sciences Economiques et Sociales (SES) au lycée. Cet enseignement combinant depuis l'origine l'économie, la sociologie et les sciences politiques, nous souhaitons mettre à disposition notre expertise sur ce dossier.

Les programmes ont été modifiés en 2011. Depuis lors, à notre connaissance, aucune évaluation rigoureuse n'ait été menée, examinant en particulier le devenir des bacheliers ES avant et après la réforme. Nous souhaiterions qu'une telle évaluation soit rapidement engagée, avant une éventuelle réforme des programmes qui, de notre point de vue, ne présente aucun caractère d'urgence. Nous sommes prêts à y contribuer, en mobilisant par exemple nos collègues enseignants dans le premier cycle universitaire, ou en participant à des groupes de travail.

Nous souhaiterions par ailleurs attirer votre attention sur le besoin de formation des professeurs de SES qui font face non seulement à des évolutions de la recherche dans trois disciplines actives, mais aussi à une modification rapide de leurs objets d'étude – crise financière, dé-mondialisation, nouveaux médias, nouvelles formes d'exclusion, etc. Sur ce terrain comme sur le précédent, nous pouvons apporter une expertise et collaborer utilement pour monter des programmes de formation adaptés. Plusieurs initiatives d'envergure se sont développées ces dernières années, donnant l'occasion à des enseignants du secondaire et du supérieur de se rapprocher. Il s'agirait de capitaliser sur ce travail pour créer un lien de confiance et construire ensemble des programmes de formation, en fonction des besoins exprimés par les enseignants.

Un élément de crispation au sujet des SES semble être l'équilibre entre un enseignement par discipline et un enseignement par objet d'étude. Si l'on souhaite donner davantage de poids aux enseignements par objet, il nous semble qu'une voie prometteuse serait de développer les « activités » (sous forme éventuellement de travaux pratiques) plutôt que de revoir les programmes. Les bacheliers que nous accueillons à l'université nous paraissent peu sensibilisés à la notion de source primaire et peu familiers du maniement des données. Des activités de type « travaux pratiques » nous semblent de nature à pouvoir remédier à ces lacunes, tout en restant dans le cadre

des programmes actuels. Ce serait aussi l'occasion de travailler par moments sur des faits anciens (la crise de 1929, par exemple) et de montrer comment ils s'analysent avec les outils des SES.

La démarche empirique prenant du temps, elle devrait aller de pair avec une plus grande liberté de l'enseignant pour sélectionner les éléments du programme qu'il souhaite traiter, en fonction de ses objectifs pédagogiques, mais aussi des opportunités offertes par l'actualité, des possibilités de visites, la venue d'un conférencier, etc. « Terminer » un programme n'est pas un objectif en soi, si ce n'est en classe de terminale. La formation des futurs citoyens sera plus efficace si on leur inculque moins de connaissances, en insistant davantage sur la rigueur du raisonnement et de la démarche analytique.

Un deuxième élément faisant débat est l'existence éventuelle d'une préférence partisane dans les programmes et dans les manuels. Nous n'avons pas constaté d'orientation ni dans un sens ni dans un autre, ce qui nous semble devoir être mis au crédit des programmes actuels qui soulèvent des questions intéressantes et les traitent avec les outils de nos disciplines, sans distorsion notable.

Un troisième thème faisant polémique est le manque d'enseignement de gestion en SES. Un reproche similaire pourrait être fait du côté du droit. Il nous semble qu'en s'appuyant déjà sur trois champs disciplinaires, les SES offrent une combinaison vraiment intéressante et formatrice. Ajouter une nouvelle discipline à cet enseignement (au-delà des rudiments déjà enseignés) entraînerait un risque de morcellement et, in fine, d'illisibilité.

Pour finir, nous souhaiterions attirer votre attention sur la situation intenable de certains enseignants à qui l'on demande d'enseigner les SES en 2^{nde} à raison de 1h30 par semaine sans que cet enseignement dit d' « exploration » ne soit systématiquement noté. Compte tenu de la maturité des lycéens en 2^{nde}, une telle organisation est vouée à l'échec. Ceci nous semble d'autant plus dommageable que les lycéens sont a priori très intéressés par les SES. C'est donc ici une occasion manquée.

En espérant que ces différents éléments vous seront utiles, nous sommes bien entendu disponibles pour être auditionnés par les différentes instances en charge des programmes et de leur mise en œuvre.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.



Philippe Aghion
Président de l'AFSE



Frédéric Lebaron
Président de l'AFS



Nicolas Sauger
Secrétaire général de l'AFSP

Copies : Conseil Supérieur des Programmes, Conseil National Education Economie, Académie des Sciences Morales et Politiques.